



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Avenant 2

Dossier d'Inscription aux Epreuves de Sélection d'Aide-Soignant En cours d'obtention du Bac Professionnel ASSP ou SAPAT

Nom :

Prénom :

Vous êtes en cours d'obtention du Bac Professionnel :

➤ ASSP..... ou SAPAT.....

Vous devez choisir entre 2 modalités d'admission

1^{er} modalité

Vous êtes sélectionné sur la base d'un dossier comprenant les pièces suivantes :

- . CV
- . Lettre de motivation
- . Bulletins scolaires (seconde, 1^{ère}, terminale)
- . Appréciations de stage (seconde, 1^{ère}, terminale)
- . Un certificat de scolarité

A l'issue de cette première sélection les candidats retenus se présentent à un entretien de 20 minutes visant à évaluer leur motivation sur la base du dossier.

Dans votre cas l'admission définitive en formation sera subordonnée à l'obtention du Baccalauréat.

Les candidats admis doivent suivre les modules de formation suivants :

- . 1.2.3 et 5 pour le BAC Professionnel ASSP
- . 1.2.3.5 et 6 pour le BAC Professionnel SAPAT

Si vous choisissez cette modalité, vous devez vous inscrire dans un autre Institut de Formation agréé pour dispenser la formation modulaire.

Mettre une croix dans la case correspondante :

Je choisis la

1^{ère} Modalité

TSVP→

2^{ème} modalité

Vous êtes sélectionné comme les candidats de droit commun en passant les épreuves de sélection prévues à l'article 5 de l'arrêté du 22 octobre 2005. Dans ce cas, vous effectuez intégralement la formation et vous ne bénéficiez pas des dispenses de formation, en référence à l'arrêté du 21 mai 2014 et à l'instruction n° DGOS/RH1/2014/215 du 10 juillet 2014 relative aux dispenses de formation pour l'obtention des diplômes d'Etat d'Aide-Soignant.

Mettre une croix dans la case correspondante :

Je choisis la **2^{ème} Modalité**

Pièces obligatoires à joindre en plus pour les candidats titulaires du BAC Professionnel ASSP ou SAPAT qui ont choisi la première modalité

- CV
- Lettre de motivation
- Dossier scolaire complet (cours et stage) avec résultats et appréciations
- Diplôme du BAC Professionnel ASSP ou SAPAT (**à remettre dès l'obtention du Baccalauréat**) ou relevé de notes officiel.

Signature du Candidat

Précédée de la mention lu et approuvé